

Logement. Nous croyons que le nombre de nos logements devrait être augmenté et que nos constructions devraient être améliorées. Beaucoup de membres de la bande ont besoin de maisons.

Bien-être social. Nous croyons qu'alors que nous acquittons la taxe de vente et les taxes fédérales sur nos voitures, nos vêtements, etc., nous devrions jouir de privilèges égaux à ceux de l'homme blanc et obtenir de l'aide du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Nous voulons que le bien-être social englobe les Indiens.

Service de santé. Nous demandons que les soins dentaires soient compris dans nos services de santé, vu que les dents d'un grand nombre de nos enfants ont été négligées. Nous désirons aussi qu'une garde-malade de la santé publique soit assignée à nos réserves et visite les foyers. Certains des bébés et des enfants d'âge pré-scolaire ont été négligés, n'ayant pas été vaccinés contre la poliomyélite, la diphtérie, etc.

Prêt de la caisse renouvelable. Nous demandons que notre caisse renouvelable soit plus considérable afin que les Indiens puissent obtenir des prêts et acheter du bétail, de l'outillage agricole et des terres, et construire des maisons pour les jeunes gens. Nous demandons que la période accordée pour le remboursement soit de dix ans au lieu de cinq ans et que le montant accordé, qui est présentement d'un million de dollars, soit beaucoup plus considérable.

Droit de chasse et de pêche. Nous voulons conserver nos droits de chasse et de pêche et qu'un article de la loi sur les Indiens soit consacré à nos droits de chasse et de pêche sur les terres de la province. Nous voulons être capables de pêcher et de chasser sans un permis spécial.

Successions. Nous demandons que la question des successions soit étudiée à fond. Nous proposons que la Direction adopte un régime semblable à celui des États-Unis et nomme un examinateur des héritages. Nous, Indiens vivant près de la frontière des États-Unis, nous avons eu affaire à l'examineur des héritages au sujet de terres et de propriétés léguées par nos ancêtres.

Chef et conseil. Nous aimerions que le mandat des chefs et des conseils passe de 2 à 4 ans. Les chefs et les conseillers, d'ailleurs, devraient pouvoir démissionner.

Propriété des terres. Le régime de l'octroi de certificats de possession est satisfaisant. Nous demandons cependant qu'à l'égard de l'héritage des terres et des certificats de possession, une description exacte des limites et une esquisse pertinente soient fournies. Ces documents devraient être approuvés par le conseil et être employés pour établir les réclamations des Indiens quant aux terres de la réserve.

Nous croyons qu'on devrait s'en remettre à un conseiller juridique pour tout changement à apporter à la loi sur les Indiens.

Le chef Joe Dennis,
Robert Dennis.